



		Site CHInA	Page 1 / 5
Direction des soins, fiche de poste Sage-femme Cadre			

Rédacteur : A. SAUTIERE, Sage-femme cadre F. DAVE, Sage-femme cadre Approbateur : V. BURG, coordinatrice générale des soins, C. BARRE, cadre de pôle	
---	--

1. Identification du poste

Sage-femme Cadre pour les sites de Charleville-Mézières et Sedan

2. Spécificité du poste

En outre des missions décrites dans la fiche de poste **FP--176**,

Et selon l'instruction DGOS/RH4n°2015-18 du 20 janvier 2015 relative à la mise en œuvre de la réforme statutaire des sages-femmes hospitalières.

« Les sages-femmes en fonction d'organisation et de coordination ont vocation à consacrer tout ou partie de leur activité à des responsabilités fonctionnelles telles que : organisation de proximité des activités de soins, coordination d'une équipe, pilotage d'une maternité, assistance au chef d'un pôle obstétrique, responsabilité d'unité physiologique. Elles peuvent également assurer l'encadrement d'équipes paramédicales.

En fonction de la taille de l'établissement et des équipes concernées, une gradation des fonctions d'organisation et de coordination pourra être mise en œuvre. Le premier niveau d'organisation de proximité vise les fonctions de gestion opérationnelles des ressources et des moyens. Le second niveau de coordination est consacré au pilotage stratégique des projets de prise en charge en maïeutique »

3. Références

- Décret n°2014-1585 du 23 décembre 2014 portant sur statut particulier des sages-femmes des hôpitaux de la fonction publique hospitalière
- Circulaire du 3 mai 2022 relative à l'exercice de la profession de sage-femme dans les établissements de santé publics et privés
- Instruction n°DGOS/RH du 20 janvier 2015 relative à la mise en œuvre de la réforme statutaire des sages-femmes hospitalières
- Instructions n°DGOS/RH4/2015/237 du 10 juillet 2015 relative au référentiel d'activités et de compétences des sages-femmes chargée d'organisation et de coordination en établissements publics de santé

4. Positionnement dans la structure

4.1. Liaisons hiérarchiques



Direction des soins, fiche de poste Sage-femme Cadre

- Chef de pôle
- Direction des soins (liaisons fonctionnelles)
- Cadre de pôle

4.2. Interlocuteurs et principaux partenaires

- Médecins (gynécologue-obstétricien, anesthésistes-réanimateur et pédiatre)
- Cadres de santé du pôle (sage-femme cadre des autres unités de soins, cadres de pédiatrie)
- Services de soins des autres pôles de l'établissement
- Autres services : médico-techniques, logistiques, administratifs, économiques
- Ensemble des équipes médicales et paramédicales
- Service de Santé au travail
- Equipe opérationnelle d'hygiène
- Services sociaux
- Service qualité, gestion des risques et relations avec les usagers
- Service du système d'information et de la gestion Patient informatisé

4.3. Interlocuteurs et partenaires extra établissement

- La Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Le Réseau Périnatal Champagne-Ardenne - Copège (RPCA)
- Les écoles de sages-femmes et différents instituts de formations (infirmiers, AS/AP)

5. Contenu du poste

5.1. Missions

Le cadre sage-femme se voit affecter 4 missions principales dans son champ de compétence :

- Le management de proximité de l'équipe médico-soignante pluridisciplinaire (Sage-femme, IDE, IDEP, AP, AS) placée sous sa responsabilité
- L'organisation et la gestion de l'activité médicale de l'unité de soins
- Le management des ressources médico-économique et logistiques
- La gestion de la qualité et des risques

5.2. Activités

- ❖ La gestion des ressources humaines comprend :
- Organise des réunions de service



Direction des soins, fiche de poste Sage-femme Cadre

- Participe au déploiement du plan de formation
- Met en place des outils d'information et veille à leur bonne utilisation,
- Recherche et transmet l'information de façon objective et adaptée,
- Veille à la qualité des conditions de travail au regard des contraintes et en fonction des moyens mis à disposition,
- Organise les plannings en fonction des besoins, de l'activité et de la réglementation en vigueur, dans un souci d'équité
- Organise la campagne annuelle d'entretiens individuels et de formation
- Participe à l'évaluation des besoins prévisionnels en personnel,
- Organise l'accueil des étudiants et stagiaires des différents métiers (sage-femme, infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture...) en lien avec les écoles de sages-femmes, IFSI et instituts de formation paramédicales.

❖ Organisation et gestion de l'activité médicale

- Coordonne la prise en charge pluridisciplinaire des parcours patientes
- Elabore, pilote et valorise les projets mis en œuvre en cohérence avec le projet de pôle
- Développe et favorise la communication interne entre les différents professionnels et externe pour assurer une prise en charge globale médico-psycho-sociale parents-enfants dans un esprit de continuité des soins
- Développe les coopérations en participant à la dynamique des réseaux de périnatalité, des filières de soins et de la médecine de ville
- Assure l'organisation des activités de l'unité et de la mise en œuvre des méthodes et des outils de soins institutionnels.
- Participe aux différents staffs du service.
- Assure l'élaboration et le suivi d'indicateurs d'activité du service en renseignant et analysant les tableaux de bord
- Veille à la qualité et à la sécurité des soins, tenue du dossier patient (dossier médical, obstétrical, dossier de soins et dossier administratif)
- Est l'interlocuteur privilégié des usagers et de leur entourage, dans la limite de son domaine de compétence,

❖ Management des ressources médico-économiques et logistiques

- Assure une bonne répartition des ressources et moyens dans l'unité (humains, techniques, matériels, budgétaires)
- Organise et met en œuvre les moyens nécessaires à l'activité de l'unité,



Direction des soins, fiche de poste Sage-femme Cadre

- S'assure respect des procédures d'utilisation du matériel et de maintenance et s'assure de la traçabilité
 - ❖ Gestion de la qualité et des risques, en collaboration avec le référent qualité du pôle
- Participe à la politique institutionnelle de qualité, gestion des risques et à la certification de l'établissement
- Participe à la mise en place d'un plan d'action et de son suivi dans le cadre de la cartographie des risques en lien avec les référents qualité
- Mettre en œuvre une démarche de qualité : EPP, parcours traceur, RMM, CREX
- Participe à l'élaboration et la mise à jour des protocoles, veille à l'application des bonnes pratiques professionnelles, évalue les pratiques professionnelles en collaboration avec les référents qualité
- Sensibilise au recueil et à l'évaluation de la satisfaction des patientes

6. Conditions de travail

Horaires : Agent à temps complet, repos fixe de jour, forfait cadre

Congés : 19 RTT et 25 CA

La SFC participe au système d'astreinte et de garde administrative

En cas d'absence, la suppléance est assurée par le binôme cadre sage-femme, et le cas échéant par le cadre de pôle

7. Niveaux et compétences requis

7.1. Connaissances théoriques

- Avoir une expertise médicale en maïeutique, périnatalité et santé génésique
- Maîtriser le cadre réglementaire du système de soins français et évolution dans le domaine de la santé publique et de la périnatalité
- Maîtriser le cadre réglementaire de la gestion hospitalière et les outils d'évaluation
- Animer et gérer des équipes pluri professionnelles dans l'interdisciplinarité
- Pilotage de projets

7.2. Capacités professionnelles

- Positionnement professionnel
- Ethique
- Dynamisme
- Agilité organisationnelle



Direction des soins, fiche de poste Sage-femme Cadre

- Qualités relationnelles
- Esprit d'équipe
- Déontologie
- Maîtrise des logiciels : Agiltime, word, excell, powerpoint

7.3. Qualités personnelles

- Bienveillance
- Equité
- Ecoute
- Rigueur, organisation

7.4. Formations

Formations institutionnelles conseillées : Agiltime, cycle de travail, bureautique (pack office)

Master de management de la santé ou gestion des établissements sanitaires